

**PROVINCE DE QUÉBEC**42<sup>e</sup> LÉGISLATURE2<sup>e</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 10 JUIN 2022

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 10 juin 2022*

Aujourd'hui, à quatorze heures trente, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- n<sup>o</sup> 205 Loi concernant la Ville de Victoriaville
- n<sup>o</sup> 207 Loi concernant la Ville de Terrebonne
- n<sup>o</sup> 209 Loi concernant la Ville de Longueuil
- n<sup>o</sup> 998 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin d'instituer le commissaire au respect

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.